

> Animation LEADER 2016 et 2017

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Dans le cadre de la procédure Leader Tarentaise 2014-2020, la mise en œuvre du programme et l'animation du Groupe d'Action Locale suppose des moyens humains (coordination du programme, gestion administrative et financière), des moyens pour communiquer à travers un plan de communication dédié et enfin, des moyens d'évaluer les résultats.

Les missions d'animation du programme sont les suivantes :

- Animation générale du programme pour :
 - assurer la préparation, la coordination et l'animation des comités de programmation et des réunions du GAL en lien avec la présidente et le vice-président
 - animer, impulser et coordonner des actions de suivi et d'évaluation, de coopération et de communication
 - participer au réseau LEADER
- Animation du volet « changement climatique » et du volet « vitalité sociale » de la stratégie LEADER pour :
 - accompagner les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration et la formalisation de leur projet et dans la procédure LEADER (suivi des projets en comité de programmation, accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration de leur dossier de demande de financements,...)
 - animer le développement de ces thématiques au sein de l'instance APTV. Cela se traduit par le portage d'actions en tant que maître d'ouvrage, mais également par l'animation et la coordination de démarches territoriales structurantes pour le territoire qui permettent d'impulser une dynamique auprès de multiples acteurs et d'amener potentiellement d'avantage de porteurs de projet à s'intéresser à ces sujet et déposer des demandes de financement au sein du programme LEADER.
- Gestion administrative, juridique, financière et règlementaire du programme LEADER pour :
 - assurer la coordination administrative et financière du programme, le suivi juridique et administratif des dossiers de l'accueil initial, à l'instruction et à la mise en paiement,
 - co-animer le GAL et des comités de programmation (préparation des réunions, envoi des convocations,...),
 - mettre à jour des tableaux de bord de suivi des actions et des indicateurs
 - participer au réseau LEADER

Initialement portée par 3 chargées de mission sur des temps partiels, depuis février 2017, cette animation est portée par Sonia Coutaz, chef de projet LEADER-environnement climat sur un 0,9 ETP dédié à LEADER et Maryline Aspard, instructeur LEADER sur un 0,6 ETP dédié à LEADER.

Les chiffres clés

Période de réalisation

Janvier 2016 - décembre 2016

Janvier 2017 - décembre 2017

35 porteurs de projets accompagnés en 2016 ;
24 en 2017

5 comités de programmation en 2016 ; **1** réunion du groupe d'action local
1 réunion d'information

6 COPROG en 2017 ;
1 réunion du GAL

Coût total du projet

84 287 € en 2016

84 750 € en 2017

Subvention LEADER sollicitée

67 430 € en 2016

67 800 € en 2017

Pour en savoir plus :

Sonia Coutaz

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Maryline Aspard

maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr